



Programme d'aide aux exploitants dans les collectivités (PAEC)



Qu'est-ce que le PAEC?

Le Programme d'aide aux exploitants dans les collectivités (PAEC) est un soutien financier accordé une fois par an aux gouvernements et organisations autochtones (GOA), aux conseils de ressources renouvelables et aux comités de chasseurs et de trappeurs. Chaque organisme décide de l'utilisation qu'il fera des fonds pour soutenir ses membres. L'argent peut être consacré à la chasse et au piégeage, à la promotion des pratiques traditionnelles, aux moyens de subsistance basés sur la terre et à la sécurité alimentaire.

Pourquoi devons-nous le revoir?

Ce programme est en place depuis plus de 20 ans et l'environnement de la chasse et du piégeage a connu de nombreux changements au cours de cette période (notamment les changements climatiques, l'augmentation du coût du carburant, la fluctuation du prix des fourrures, etc.). Il est important de s'assurer que le programme est utile et facile d'accès pour les personnes qui y ont recours, et que les fonds offerts sont utilisés de la meilleure façon possible.

Comment avons-nous recueilli des renseignements?

Nous voulions être sûrs de recueillir le plus d'opinions et d'idées possible. En 2019, nous avons organisé des journées portes ouvertes dans 18 collectivités et proposé un sondage au public afin de recueillir des renseignements sur les éléments importants pour soutenir des moyens de subsistance durables. Au cours des consultations, nous avons constaté que les résidents souhaitaient que le PAEC soit passé en revue.

En 2021, nous avons mené des consultations particulières sur la révision du PAEC. Des réunions virtuelles ont été organisées avec des GOA, des offices et des conseils des ressources renouvelables, des comités de chasseurs et de trappeurs, ainsi que le public pour leur demander ce qui, selon eux, fonctionnait bien dans le programme et ce qui pourrait être amélioré. Les gens pouvaient donner leur avis par l'intermédiaire de sondages publics en ligne, par courriel et par téléphone.



Résumé de ce qui a été dit

- Le programme est utile et doit être maintenu, mais il pourrait être amélioré.
- Les montants de soutien financier accordés ne sont plus suffisants pour aider adéquatement les exploitants.
 - Ces montants n'ont pas augmenté en fonction de la hausse du coût de la vie, des fournitures et du carburant.
- Certains organismes ne connaissaient pas le programme.
 - Il faut le clarifier et informer clairement la population.
- Des lignes directrices claires et faciles à comprendre sur les personnes et les activités admissibles au soutien financier à l'échelle locale sont nécessaires.
- L'utilisation des outils de production de rapports doit être facilitée.
 - Il faut fournir des modèles clairs et faciles à remettre.
- Une réflexion doit être menée sur les façons :
 - d'aider les personnes qui ne vivent pas actuellement dans leur collectivité d'origine;
 - d'aider les nouveaux exploitants à acquérir des compétences et à se procurer des équipements et des fournitures;
 - de former les jeunes aux techniques traditionnelles d'approvisionnement en nourriture;
 - de revoir les lignes directrices plus



régulièrement pour s'assurer qu'elles sont inclusives et équitables;

- de donner des fonds plus d'une fois par an;
- d'utiliser les fonds pour acheter de gros articles, y compris des articles qui pourraient être partagés.

Quelles sont les prochaines étapes?

Nous avons déterminé huit mesures importantes permettant d'améliorer le programme :

1. Clarifier les objectifs du programme et les faire connaître;
2. Clarifier les moyens de suivi du fonctionnement du programme et en informer la population;
3. Chercher des moyens de rendre le programme plus équitable et accessible;
4. Actualiser la formule de financement;
5. Clarifier les lignes directrices du programme et les faire connaître;
6. Améliorer les communications sur le programme;
7. Chercher des moyens de mieux aider les résidents des Territoires du Nord-Ouest (TNO) qui ne vivent pas actuellement dans leur collectivité d'origine;
8. Chercher des moyens d'accroître les programmes de formation et de soutien visant à enseigner les techniques traditionnelles d'approvisionnement en nourriture.

Les changements au programme et la création de lignes directrices soutenant ceux-ci se feront en trois étapes.

- **Maintenant** – le rapport complet décrivant les renseignements recueillis et les principales mesures sur lesquelles le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles travaillera sera transmis aux GOA, aux offices et aux conseils des ressources renouvelables, ainsi qu'aux comités de chasseurs et de trappeurs ayant participé au processus de révision, et il sera également rendu public.
- **Hiver 2022** – nous recueillerons les commentaires sur le rapport et sur la façon

dont nous pouvons nous améliorer, et en parallèle, nous commencerons à travailler sur les prochaines étapes.

- **Été 2022** – nous publierons le rapport d'évaluation final, la politique actualisée du programme et les nouvelles lignes directrices.

Exprimez-vous

Nous voulons
connaître votre avis.
Communiquez avec
nous!

Sans frais : 1-866-611-3788

ontheland@gov.nt.ca

